

ASSOCIATION CIMADE

**91, rue Oberkampf
75011 PARIS**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020**



Cabinet Hoche Audit
7bis, rue de Monceau
75008 Paris
Tél. 01 42 12 80 50
Fax 01 42 12 80 70
contact@hoche-audit.fr

www.hoche-audit.fr

A l'assemblée générale de l'association CIMADE,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CIMADE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » du paragraphe « Règles et méthodes comptables » exposée dans l'annexe concernant la première application du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

III- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, l'annexe des comptes précise l'application du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels applicable à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2020. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés que le traitement comptable de ce changement est correct et que la présentation qui en est faite est appropriée.

Nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination dans la note « Compte de Résultat par Origine et Destination » ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources écrites dans la note « Compte Emplois et Ressources » de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC et ont été correctement appliquées.

IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil national.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PARIS, le 4 juin 2021



Le Commissaire aux Comptes

HOCHÉ AUDIT

Représentée par Patricia MARTINS-COUDERC

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	210 358	159 935	50 423	8 721
Autres immobilisations incorporelles	11 434		11 434	11 434
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	666 977	535 343	131 634	131 635
Constructions	4 600 747	2 075 848	2 524 899	1 991 577
Installations techniques, matériel et outil.				
Autres immobilisations corporelles	559 898	490 843	69 055	90 978
Immobilisations corporelles en cours	392 690		392 690	481 268
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Autres titres immobilisés				
Prêts	237 508		237 508	220 041
Autres immobilisations financières	85 011	4 500	80 511	71 215
TOTAL (I)	6 764 622	3 266 469	3 498 154	3 006 866
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	85 612	4 351	81 262	93 312
Créances (3)				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				5 768
Créances reçues par legs ou donations	6 059		6 059	
Autres	1 958 651	32 413	1 926 237	3 029 457
Valeurs mobilières de placement	130 972		130 972	130 972
Disponibilités	7 029 650		7 029 650	6 386 537
Charges constatées d'avance (3)	10 991		10 991	12 334
TOTAL (III)	9 221 935	36 764	9 185 171	9 658 380
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	15 986 557	3 303 233	12 683 324	12 665 246

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

PASSIF		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			1 375 051
Fonds propres complémentaires		1 375 051	
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		1 351 880	1 032 640
Autres réserves			
Report à nouveau		1 655 750	1 328 487
Excédent ou déficit de l'exercice		867 815	600 295
	<i>Situation nette</i>	5 250 496	4 336 473
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement		1 869 846	1 373 188
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	7 120 342	5 709 661
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations		1 212	
Fonds dédiés		593 442	1 002 714
	TOTAL (II)	594 654	1 002 714
Provisions			
Provisions pour risques		49 936	26 212
Provisions pour charges		1 077 297	1 017 706
	TOTAL (III)	1 127 232	1 043 918
DETTES (1)			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		799 045	806 343
Emprunts et dettes financières diverses (3)		6 360	7 020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		469 949	468 712
Dettes des legs ou donations		4 847	
Dettes fiscales et sociales		1 538 553	1 559 916
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		224 829	207 303
Autres dettes		10 048	9 073
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		787 465	1 850 586
	TOTAL (IV)	3 841 097	4 908 954
Ecarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	12 683 324	12 665 246
(1) Dont à plus d'un an		725 450	1 033 389
(1) Dont à moins d'un an		3 115 647	3 875 565
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			1 129
(3) Dont emprunts participatifs			

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations	89 620	92 895
Ventes de biens	214 944	240 649
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	248 363	217 315
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	5 659 326	6 660 665
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	3 849 443	3 726 128
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	670 587	
Contributions financières	869 234	
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	160 337	263 342
Utilisations des fonds dédiés	4 021	30 960
Autres produits	7 496	11 756
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	11 773 371	11 243 710
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	104 744	139 019
Variation de stocks de marchandises	7 699	-69 301
Achats d'autres d'approvisionnements	63 749	55 075
Autres achats et charges externes *	2 870 216	3 263 491
Aides financières	115 719	94 465
Impôts, taxes et versements assimilés	648 611	584 366
Salaires et traitements	4 612 615	4 409 918
Charges sociales	2 122 382	2 005 341
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	218 101	210 645
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	21 351	12 000
Dotations aux provisions	176 328	177 316
Reports en fonds dédiés	14 055	313 166
Autres charges	8 643	17 222
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 984 215	11 212 723
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	789 156	30 988
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 284	7 377
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 284	7 377
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	8 709	4 658
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	8 709	4 658
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-5 425	2 719

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	16 687	562 994
Sur opérations en capital	83 927	51 404
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 587
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	100 614	615 986
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	7 829	45 548
Sur opérations en capital		2 078
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 913	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	15 742	47 627
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	84 872	568 359
Impôt sur les bénéfices	788	1 770
TOTAL DES PRODUITS	11 877 268	11 867 073
TOTAL DES CHARGES	11 009 454	11 266 778
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	867 815	600 295
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	5 882 940	
TOTAL	5 882 940	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	5 882 940	
TOTAL	5 882 940	
TOTAL	867 815	600 295
* Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier	56 245	59 059
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	84 872	568 359

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 12 683 324,47 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 867 814,50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- Crise sanitaire Covid-19 : mise en place de projets d'urgence, ralentissement des activités du mouvement, pas d'impact significatif sur l'activité salariée,
- Poursuite des travaux de rénovation du centre d'hébergement de Massy (2019/2020),
- Poursuite des interventions dans les Centres de Rétentions Administratives (CRA) selon les négociées dans le cadre du marché 2021/2024.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation comptable.

Changement de méthode comptable

Les comptes de l'exercice ont ainsi été arrêtés, conformément aux dispositions du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif au plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif, complété par le règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général pour les dispositions non couvertes par le précédent règlement.

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

Objet de l'association

L'objet social de notre association est décrit ainsi dans ses statuts :

La Cimade a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions. Elle lutte contre toute forme de discrimination et, en particulier, contre la xénophobie et le racisme.

Elle inscrit son engagement dans la perspective d'un monde plus humain et plus juste et adapte constamment ses actions nationales et internationales aux enjeux de l'époque.

La Cimade rassemble des femmes et des hommes d'horizons nationaux, religieux, politiques et philosophiques divers qui partagent ses buts et ses valeurs. Actrice de la société civile, elle collabore avec de nombreux organismes et partenaires de différentes origines, laïques et confessionnelles

Nature et périmètre des activités

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice sont les suivants :

- Défense juridique des personnes étrangères dans les centres de rétention administrative (CRA) du Mesnil Amelot, Bordeaux, Saint Jacques de la Lande, Toulouse Cornebarrieu, Hendaye, Guadeloupe, Guyane et à La Réunion
- Animation de deux centres d'hébergement, l'un destiné aux personnes en demande d'asile (CADA) à Béziers, l'autre destiné aux personnes ayant obtenu l'asile (CPH) à Massy
- Missions de sensibilisations auprès des publics (jeunes, centres sociaux, médiathèque, etc...) sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin
- Missions d'accès au droit dans les permanences d'accès au droit et en milieu carcéral sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin
- Action d'apprentissage du français et animation d'ateliers sociolinguistiques sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin
- Accompagnement psychologique des personnes en situation d'exil sur les départements du Gard et de l'Hérault
- Accompagnement des publics vivant sur 5 bidonvilles de Montpellier
- Action de solidarité internationale au Mali, Sénégal, Niger, Comores et Suriname

Moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Ressources humaines :
 - o création de 4 postes en 2020 permettant le renforcement des équipes support et la structuration des équipes en région, notamment en Outre-Mer
 - o mobilisation de ressources bénévoles, La Cimade compte 2.300 bénévoles actifs en 2020
- Investissements :
 - o poursuite des travaux de réhabilitation du Centre d'Hébergement Provisoire (CPH) de Massy
 - o renouvellement du parc informatique et adaptation des outils de travail et moyens de communication au contexte induit par la crise sanitaire liée au covid 19 développement d'une solution applicative pour la gestion des dossiers et des données relatifs à l'accompagnement des publics dans les permanences juridiques.

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles regroupent les logiciels informatiques, le dépôt de marque et les droits d'occupation.

Les amortissements pour dépréciation ont été calculés suivant le mode linéaire sur la durée suivante :

- Logiciels informatiques	3 ans
---------------------------	-------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Immeubles Structures	60 ans
- Immeubles Etanchéité/extérieur	30 ans
- Immeubles IGT/Agencements	5 à 20 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

Le stock se compose au 31/12/2020 de diverses publications Cimade, de calendriers 2021, de t-shirts et d'articles "publicitaires".

SUBVENTIONS

1. Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques à chaque convention de financement.

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas été encore utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard sont alors :

- soit comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période théorique de financement du projet est clôturée,
- soit comptabilisées en produits constatés d'avance lorsque la subvention est pluriannuelle et que la période théorique de financement n'est pas clôturée.

En fin d'année, si le projet n'est pas encore achevé,

- la valeur des fonds dédiés est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage ;
- la valeur des produits constatés d'avance est soit déterminée au prorata temporis, soit est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage selon le type de convention et les activités.

2. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur la même durée que celle relative aux amortissements des biens qu'elles financent.

En cas de financement d'un bien décomposable, ces subventions sont par ailleurs ventilées proportionnellement entre les différents composants. Leur reprise intervient alors au même rythme que l'amortissement des composants.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour la structure, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources aux bénéfices de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Provision pour départ

L'accord d'entreprise prévoit l'attribution d'une indemnité en cas de licenciement, mise à la retraite, démission du salarié. Cette indemnité est fixée au 1/3 de mois par année de présence avec un plafond d'une année de salaire. L'intégralité des sommes exigibles à ce titre est inscrite au passif en provision pour risques et charges.

Impact application du règlement ANC 2018-06

L'application du règlement ANC 2018-06 et la mise à jour du logiciel comptable ont impacté l'imputation des postes "Fonds reportés et dédiés". L'impact s'observe au niveau du résultat d'exploitation de N-1. En effet, le poste report de ressources non utilisées des exercices antérieurs est remonté en exploitation. Il n'y a aucun impact à l'ouverture de l'exercice sur l'actif et le passif. Mais par contre il existe un impact sur la présentation du résultat d'exploitation de 2019. En effet, le résultat d'exploitation est passé de 313 193 € en 2019 à 30 988 € sur la plaquette 2020 colonne 2019.

Achats de marchandises

Les achats de marchandises ont été reclassés dans la bonne rubrique, alors que précédemment ils étaient enregistrés en achats d'autres approvisionnements.

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

Le bénévolat est valorisé et comptabilisé.

Au 31 décembre 2020, le nombre de bénévoles actifs est de 2 300 personnes. La valorisation du bénévolat s'élève à 5 882 940 €.

COTISATIONS DES ADHERENTS

Les cotisations des adhérents sont enregistrées en produits lorsqu'elles sont encaissées.

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice (investissement, mise au rebut et cessions) se décomposent ainsi :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	171 665		50 126
CORPORELLES	Terrains			131 635		
	Constructions	Sur sol propre		1 177 594		
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agents & aménagts construct.		3 309 819		699 476
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agents & aménagts divers				
		Matériel de transport		251 039		13 398
		Matériel de bureau & mobilier informatique		292 468		12 433
		Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours			481 268		3 450	
Avances et acomptes						
TOTAL				5 643 821		778 883
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			291 255		55 460
TOTAL				291 255		55 460
TOTAL GENERAL				6 106 742		834 343

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

CADRE B			IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
					par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL						
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL					221 792	
CORPORELLES	Terrains						131 635	
							1 177 594	
	Constructions							
	Sur sol propre							
	Sur sol d'autrui							
	Inst. gal. agen. amé. cons				22 394		3 986 901	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.							
	Inst. gal. agen. amé. divers							
	Autres immos corporelles				25 814		238 622	
	Matériel de transport				12 030		292 871	
	Mat. bureau, inform., mobilier							
	Emb. récupérables & divers							
	Immobilisations corporelles en cours		92 028				392 690	
	Avances et acomptes							
TOTAL				92 028	60 238		6 442 105	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts & autres immob. financières				24 196		322 519	
TOTAL					24 196		322 519	
TOTAL GENERAL				92 028	84 434		6 764 624	

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

AMORTISSEMENTS

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.

Les actifs font l'objet d'un amortissement dont la durée est déterminée lors de son acquisition compte tenu des caractéristiques techniques du bien et de l'utilisation que l'association entend en faire.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	151 511	8 435	11	159 935
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	991 368	543 812		1 535 180
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	1 501 845	144 868	542 298	1 104 415
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	187 369	29 090	23 814	192 645
	Mat. bureau et informatiq., mob.	267 783	14 172	12 162	269 793
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	2 948 365	731 942	578 274	3 102 033
	TOTAL GENERAL	3 099 876	740 377	578 284	3 261 968

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
A. Immob. incorpor.								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	1 017 706	176 328	116 737	1 077 297
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	26 212	23 724		49 936
TOTAL		1 043 918	200 052	116 737	1 127 233
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières	4 500		4 500
	Sur stocks et en cours		4 351		4 351
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation	12 000	20 413	12 000	20 413
TOTAL		12 000	29 264	12 000	29 264
TOTAL GÉNÉRAL		1 055 918	229 316	128 737	1 156 497
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		221 403	128 737	
	- financières				
	- exceptionnelles		7 913		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	93 311,83		7 699,39	85 612,44
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	93 311,83		7 699,39	85 612,44

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	237 508		237 508
	Autres immobilisations financières	85 011		85 011
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	27 264	27 264	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 793	48 793	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	20 782	20 782	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	1 403 296	1 403 296	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	464 574	464 574	
	Charges constatées d'avance	10 991	10 991	
TOTAUX		2 298 220	1 975 701	322 519
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice	17 467	
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	10 991
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	10 991

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 835 837
Disponibilités	
TOTAL	1 835 837

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	799 045	73 595	379 788	345 662
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	6 360	6 360		
Fournisseurs & comptes rattachés	469 949	469 949		
Personnel & comptes rattachés	537 938	537 938		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	729 253	729 253		
Etat & Impôts sur les bénéfices	788	788		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	21 186	21 186		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	249 388	249 388		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	224 829	224 829		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	14 895	14 895		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	787 465	787 465		
TOTAUX	3 841 097	3 115 647	379 788	345 662

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	787 465
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	787 465

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 420
Dettes fiscales et sociales	843 660
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 005 080

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

SPÉCIFICITÉS ASSOCIATIVES

• **Information relatives à la rémunération des dirigeants** : Les trois plus hauts cadres dirigeants, au sens de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, font partis du conseil d'administration et sont toutes des personnes bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération directe ou indirecte par la fondation.

• **Evaluation des contributions volontaires en nature** : Le bénévolat est valorisé sur la base de 2300 personnes s'étant engagées à intervenir chacune 1/2 journée par semaine. Le taux de valorisation est un SMIC horaire chargé retenu pour 14.21 €/heure.

• **Détail des valeurs mobilières de placement** : Les valeurs mobilières de placements inscrites en valeur brute à l'actif du bilan pour 130 972 € correspondent à :
 - des FCP faim et développement pour 110 163 €
 - des FCP partage Crédit Mutuel pour 20 809 €

• Tableau de suivi des fonds dédiés

	Au 01/01/20	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants inscrits au 31/12/2020	Au 31/12/20
Fonds dédiés sur subventions publiques	194 020	2 095	12 843	204 769
Actions nationales conventionnées	148 541	2 095	12 843	159 290
Actions de solidarité internationale	45 479			45 479
Fonds dédiés sur dons affectés	808 693	420 021	1 212	389 884
Actions nationales	554 131	420 021	1 212	135 322
Actions de solidarité internationale	254 562			254 562
TOTAUX	1 002 713	422 115	14 055	594 653

Note :

Un reclassement de 418.095 € a été opéré au 1er janvier 2020 du compte des fonds dédiés aux subventions d'investissement, conformément à la réglementation 2018-06 en vigueur au 1er janvier 2020.

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

Subventions d'investissement

Les mouvements de l'exercice se détaillent comme suit :

	Au 01/01/2020	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2020
Subvention investissement foyer Béziers	151 611		52 870	98 741
Subvention investissement Marseille	84 887			84 887
Subvention investissement Massy DDASS	754 091			754 091
Subvention investissement Massy ANAH	628 581			628 581
Subvention investissement Tavaux 2019/2020 ANAH	461 763	233 542		695 305
Subvention investissement Travaux 2018/2020 FH		418 095	3 980	414 115
Subvention investissement Grande Synthe	13 000			13 000
Amortissement des subv. d'investissement	-720 746		98 129	-818 875
	1 373 188	651 637	154 979	1 869 846

Subventions

Les mouvements d'exploitation inscrites au compte de résultat 2020 de détaillent, par financeur, comme suit :

	Montant
SUBVENTIONS PUBLIQUES ETAT	5 138 196
Ministère des solidarités et de la santé	78 661
Agence Française de Développement	150 073
Ministère de l'Intérieur	2 299 562
Ministère de la Justice	146 700
Ministère de la Culture	30 000
Autres Ministères	5 283
CGET	40 000
Etat - Préfecture	2 387 917
SUBVENTIONS PUBLIQUES LOCALES	521 131
Collectivités territoriales - Régions	149 826
Collectivités territoriales - Départements	151 329
Collectivités territoriales - Municipalités	219 976
AUTRES SUBVENTIONS	869 234
Subventions associations & fondations	518 739
Fondation Cimade	319 600
Entraide œcuménique	20 895
ONU - Organismes internationaux	10 000

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

Engagements relatifs aux legs en cours de réalisation

Legs	Valeur estimée (€)	Approbation par le conseil d'administration	Autorisation administrative reçue au 31/12/2020
Nue-propriété d'un appartement à Paris 15 ème (a)	108 810	x	x
Biens immobiliers	40 000	x	x
Biens immobiliers	40 000	x	x
Biens immobiliers	60 000	x	x
Biens immobiliers	6 000	x	x

(a) Le bien immobilier issu de ce legs (pleine propriété, lorsque nue-propriété et usufruit seront réunis) n'est pas, pour l'instant, destiné à être conservé par l'association. La comptabilisation du legs interviendra lors de sa réalisation effective.

Evènements post clôture

La crise sanitaire (Covid-19) n'a pas d'impact significatif sur l'activité de la CIMADE. Les mesures prises par l'association permettent d'assurer la continuité d'exploitation.

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

COMMISSAIRES AUX COMPTES

En 2020, le montant des honoraires facturés au comptes de résultat dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels est de 20 160 €.

ASSOCIATION LA CIMADE

Comptes annuels au 31/12/2020

LES EFFECTIFS

En 2020, l'effectif moyen s'élève à 115 personnes.